



Osons des actes forts : Ensemble dans l'action le 5 février !

La colère sociale s'est répandue dans le pays ! Cette colère, dans laquelle nous retrouvons beaucoup de nos revendications, est légitime face à une violence sociale qui plonge beaucoup dans une immense précarité (dont de nombreux fonctionnaires). Dans ce contexte, la mise en place du « Grand débat », opération d'enfumage et de communication électoraliste, constitue une provocation. Les questions posées par le gouvernement sont des questions pièges du type : « parmi les dépenses de l'État et des collectivités territoriales, dans quels domaines faut-il faire des économies ? ». L'orientation est claire : détériorer l'image des fonctionnaires et casser encore un peu plus le service public !

La Fonction publique et ses agent·e·s au cœur du danger

Les ministres en charge de la Fonction publique viennent de confirmer que le projet de loi mettant en œuvre CAP2022 et prévoyant le recours accru aux contractuel·le·s, la rémunération au mérite, le démantèlement des instances consultatives... est toujours à l'ordre du jour dans l'agenda du gouvernement. Il devrait être vu pour adoption par le parlement dès le mois de juin !

Tout ceci se rajoute au gel de la valeur du point d'indice, depuis 2010, au rétablissement du jour de carence, aux suppressions d'emplois...

Rapport de force et convergences

Ces orientations ont des conséquences néfastes autant pour les agent·e·s que pour l'ensemble des usager·e·s qui n'ont plus accès qu'à des services publics réduits, dégradés malgré la conscience professionnelle et l'investissement continu des agents ! C'est par la convergence de toutes les luttes que nous pourrons répondre à ce gouvernement !

Nous devons, collectivement, instaurer le rapport de force qui nous permettra d'obtenir gain de cause sur nos revendications :

- Revalorisation de la valeur du point d'indice et augmentation du nombre de points attribués aux agents C et B pour vivre dignement de leur travail ;
- Titularisation des contractuel·e·s pour mettre fin à la précarisation ;
- Abrogation du jour de carence ;
- Création d'emplois statutaires partout où ils sont nécessaires à la poursuite de nos missions ;
- Maintien des systèmes de retraites par répartition.

**Retrouvons-nous le 5 février
pour défendre notre statut et le service public !
14 heures - Hôtel de Ville de Paris**